

## **Projet d'analyse de rentabilité pour l'établissement du bureau sous-régional du Nord du PROE**

Cette analyse de rentabilité :

### Identifie :

- le contexte stratégique ;
- la raison d'être du Bureau sous-régional du Nord ;
- les avantages et les risques ;
- les options, y compris les coûts et les solutions techniques ;

### Étudie :

- les options ;
- la justification du bureau sous-régional du PROE du Nord ;

### Propose :

- un budget transitoire pour 2019 ;
- un projet de budget pour 2020-2021 ;
- Prochaines étapes et échéanciers.

### **Contexte stratégique**

- Les présidents micronésiens ont décidé que le PROE devrait établir un bureau sous-régional du Nord, lequel serait établi en RMI afin de mieux répondre aux besoins environnementaux prioritaires des Membres du Nord. Lors des 27CP, 28CP et CE1, les Membres ont convenu que des travaux seraient entrepris en vue de l'établissement du Bureau à Majuro, sous réserve que :
  - le budget de base du PROE contribue uniquement au montant budgétisé pour les deux responsables des bureaux du Pacifique Nord en RMI et dans les EFM ;
  - les Membres du Nord qui souhaitaient bénéficier des services du bureau doivent contribuer financièrement à son budget d'exploitation annuel, et plus précisément :
  - Le responsable du bureau de la RMI, en collaboration avec le Secrétariat et les Membres du Nord, doit préparer une analyse de rentabilité et un budget révisé qui seraient présentés lors de la 29CP.
- La RMI a défini un espace de bureau approprié et s'est engagée à verser une contribution annuelle de 20 000 USD au budget opérationnel des lieux.

### **Explication**

L'éventail des priorités environnementales des Membres du Nord est vaste et comprend tous les domaines d'intérêt stratégique régional du PROE, avec des besoins particuliers découlant des domaines émergents de risques environnementaux et de sécurité pour lesquels le Secrétariat du PROE, par le biais de son siège basé à Apia, garantit un engagement dynamique permanent.

Les Membres du Nord souhaitent pouvoir mieux communiquer et plus directement, et tirer profit de l'expertise technique du PROE et s'engager davantage dans l'élaboration de

politiques et de projets pour la sous-région, et plus largement dans les programmes de base du PROE.

Les Membres du Nord sont physiquement les membres les plus éloignés d'Apia et leur accès à l'expertise du siège et aux experts des partenaires de développement travaillant avec leurs homologues dudit siège est limité par le coût particulièrement élevé des billets d'avion et le temps requis pour effectuer les liaisons nécessaires, souvent géographiquement indirectes et donc longues à réaliser.

Un bureau sous-régional du PROE du Nord jouerait un rôle clé d'appui aux Membres du Nord dans la conception et la mise en œuvre des projets. Il existe actuellement 10 projets de financement climatique dans le Pacifique Nord dans le portefeuille du PROE, dont la mise en œuvre devrait commencer au cours des deux prochaines années, <sup>1</sup> notamment 4 demandes de préparation au PAN (Plan d'action national), plus 2 projets majeurs financés par le FEM et 2 par l'UE. Plusieurs de ces projets sont sous-régionaux.

### **Avantages et risques :**

#### Avantages :

- Les Membres ont des relations « face à face » plus fréquentes avec le PROE.
- Les liens avec le programme du PROE et les ressources connexes sont plus facilement accessibles.
- Le renforcement des capacités, la conception et l'appui à la mise en œuvre des projets sont beaucoup plus disponibles.
- Les questions relatives à la sous-région du Nord sont mieux comprises et prises en compte dans la prestation des services.
- Les Membres du Nord sont plus étroitement associés aux activités du PROE, tant sur le plan technique que sur le plan politique, ce qui entraîne une participation et un engagement accrus des Membres.
- Les coûts d'exploitation (frais de déplacement) des projets du PROE dans le Nord seront réduits.

#### Risques :

- Le financement de la préparation peut ne pas être approuvé, cependant, il est à noter quelques éléments positifs :
  - Le rôle du renforcement des capacités et la mise en œuvre de 10 projets de financement climatique répond aux critères de préparation pour le FVC ;
  - Le soutien apporté aux entités nationales adhérant au FVC est également un critère important en ce sens ;
  - Le renforcement des capacités et la formation sur les principaux besoins en matière de gestion de projets dans le cadre d'autres projets non financés par le FVC doivent être attrayants pour ce dernier ;
  - Un bureau apportant son expertise, sa compréhension et faisant profiter de ses relations dans le Pacifique Nord bénéficiera considérablement à la conception des futurs projets du FVC dans la sous-région.

### **Options**

---

<sup>1</sup> Les Membres du PROE du Nord sont : les îles Marianne du Nord, les États fédérés de Micronésie, Guam, Kiribati, Nauru, la République des îles Marshall, Palaos.

1. Le modèle existant de liaison avec les Membres du Nord, composé de responsables de bureau financés par les EFM et la RMI, ne s'est pas avéré viable pour les Membres du Nord puisqu'il n'a atteint que deux des sept membres et qu'il n'y a eu ni appui budgétaire ni accord pour que ces deux parties soient en mesure de servir les autres ou de désigner des responsables de bureau aux responsabilités semblables dans les cinq autres administrations membres. 27CP :
  - a examiné une demande des Palaos concernant la création de son propre poste de responsable de bureau PROE, pour lequel ce dernier n'avait pas les moyens budgétaires d'apporter son soutien ; et
  - a étudié un document d'orientation évaluant les deux modèles de présence régionale du PROE ;
2. Bureau sous-régional financé par le projet - la 27CP a pris note que :
  - Les responsables de bureau financés par des projets spécifiques ne répondaient pas à eux seuls aux aspirations des Membres du Nord faute d'un financement de base suffisant pour réaliser le travail de liaison hors projet des responsables de bureau embauchés dans le cadre de programmes de travail entièrement axés sur des projets ;
  - il n'y avait aucun projet sous-régional du Nord en préparation à l'époque de la 27CP qui aurait pu permettre de désigner un responsable de bureau sous-régional ;
3. Le Secrétariat a proposé de manière informelle une option de colocation avec le CPS dans son bureau de Pohnpei, mais une décision ultérieure des Présidents micronésiens visant à installer le bureau dans la RMI a rendu ce projet caduc.

### Conclusion

Aucune alternative possible n'est viable. Les alternatives 1 et 2 sont financièrement irréalisables et l'option 3 est politiquement irréalisable. Poursuivre l'établissement d'un bureau sous-régional du PROE du Nord, comme le lui ont confié les 27CP, 28CP et CE1, est donc la seule option viable.

### **Projet de budget de transition**

Un budget pour l'exercice 2019 a été établi afin de permettre la réalisation des travaux prévus par le CE1 et la création d'un bureau opérationnel transitoire jusqu'à ce que le budget complet proposé pour 2020 et 2021 soit réalisé.

### **Projet de révision de budget : 2020-2021**

Comme l'a demandé le CE1, un projet de budget proposé pour 2020-2021 est présenté en annexe 2 du document principal WP 6.4.

### **Prochaines étapes et échéanciers**

- Le responsable du bureau de la RMI a été muté au poste de responsable de la transition au bureau sous-régional nord du PROE afin d'en superviser la mise en place.
- Le gouvernement de la RMI a fourni et est en train de rénover un espace de bureau approprié à Majuro.
- Si la 29CP approuve cette analyse de rentabilité et le budget 2020-2021 qui l'accompagne, le bureau pourra officiellement ouvrir ses portes à la fin septembre.